

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 216

Artikel: Publications officielles
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251535>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Celle-ci a été dotée par le riche marchand Ashaknoff, d'une somme de cinq millions de roubles. Elle débutera avec trois académies seulement : médecine, mathématiques et physique.

On sait que le type de l'« étudiante » est fréquent en Russie et déborde même à l'étranger

Les pierres précieuses sont en hausse ce qui va centrier les coquettes. Depuis la guerre sud-africaine, les diamants sont fort chers.

Le siège de Kimberley, ville qui est le centre de l'extraction du diamant a été, de toutes les opérations de la guerre, celle qui a le plus influencé les cours. On calcule même que la crise ne cessera pas aussitôt après la guerre, car les mines auront été envahies par l'eau dans le territoire assiégé et il faudra d'importants et de longs travaux pour les remettre en état d'exploitation. On croit donc que la hausse va continuer et vraisemblablement augmenter, après l'épuisement des stocks encore existants.

La hausse du diamant s'est étendue aux autres pierres précieuses et même aux perles. D'une façon générale on peut dire que jamais le marché de ces produits n'avait enregistré de si hauts cours et on ne prévoit pas de baisse prochaine.

Une opération merveilleuse. — A la dernière séance de l'Académie de médecine, M. Le Dentu a présenté un malade qui a subi en mars 1900 l'extirpation totale du larynx. Dès que les suites de l'opération furent terminées, que la plaie fut complètement cicatrisée, l'opérateur fit construire un larynx artificiel qu'il appliqua à la place du larynx enlevé.

Ce larynx artificiel est composé d'une boîte en caoutchouc durci dans le milieu de laquelle se trouvent deux lamelles séparées par une fente. Ces lamelles destinées à vibrer sous l'influence du passage de l'air remplacent les cordes vocales. L'extrémité supérieure du larynx artificiel est fermée par un grillage métallique et le sujet respire par une ouverture pratiquée à la partie inférieure.

Lorsqu'il veut parler, il ferme avec son doigt cette ouverture et, chassant l'air par l'expiration, fait vibrer les lamelles. Ces lamelles ayant une tension toujours uniforme émettent un son unique. Mais comme les voyelles et les consonnes sont formées dans la bouche, par la langue, les dents et les lèvres, le langage est intelligible.

M. Le Dentu a fait parler devant l'Académie le porteur de cet appareil ingénieux et tous les auditeurs ont paru émerveillés.

Bons mots

Henri IV rencontra un jour, dans les appartements du Louvre, un homme qui lui était inconnu ; il lui demanda à qui il appartenait, le croyant de la suite de quelque seigneur.

— J'appartiens à moi-même, lui répondit ce personnage en se redressant.

— Mon ami, reprit le roi en lui tournant le dos, vous avez là un bien sot maître.

Une femme, accusée d'avoir empoisonné son mari, comparait en cour d'assises.

L'empoisonné, soigné à temps, est complètement guéri.

Le président. — Accusée, qu'avez-vous à dire pour votre défense ?

La douce épouse. — Je demande l'autopsie.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 214 du *Pays du Dimanche* :

839. ANAGRAMME.

Aigle. Agile.

840. MOYENS MNÉMONIQUES.

PRET.

Turquety. Edouard. Rennes. Primavera.

841. TRIANGLES LIÉS PAR X Y Z

R I V E R
I M A N
V A N
E N
R
M A
M A I
M A I N
R A I N E

842. VERS A TERMINER.

EXIL.

Concitoyens. Miens. Farouche. Bouche. Sort.
Mort. Encouragement. Visage. Sein. Main.

Ont envoyé des solutions partielles : MM. Le Pilier du Cercle Industriel à Neuveville ; Diviko à Chaux de fonds ; Clovis à Delémont ; Cassandre à Porrentruy ; Un ouvrier à Bassecour.

847. LOGOGRIPHE.

Mélangez mes huit pieds, lecteur, et trouvez-y Sursept, un instrument fort en vogue aujourd'hui ; Sur six, un petit bras de la plaine liquide ;

Partie aussi d'un vêtement ;
Un avenir prochain ; une attache solide ;
Ce que l'on foule en voyageant ;
Sur cinq, une déesse ; un animal fidèle
Et sa maison ; un empire lointain ;
Sur quatre, qui fut demoiselle ;
L'extrémité d'un bras humain ;
Un animal léger, farouche
Mais ici je ferme ma bouche,
Car j'en dirais jusqu'à demain.
Quant à mon tout, lecteur, ne te mets pas en peine
Tu le trouveras vite au bout de la semaine.

848. MOTS EN ÉTOILE.

X 1. Cœur de maman.
XX 2. Durée de douze mois.
XXXXXXX 3. Prophète arabe
XXXXXX 4. 4^{me} mois du calendrier républicain.
XXXXXX 5. Repas nuptial.
XXXXXX 6. Synonyme de emploieras.
XXXXXXXX 7. Plantes oléagineuses.
XX 8. Pronom personnel.
X 9. Tête de Sparte

849. THÉÂTRE.

A quelle comédienne du XVIII^e siècle a-t-on appliqué ce vers :
Sémiramis n'est plus que l'ombre d'elle-même.

850. MOTS EN CROIX.

Former en croix avec les lettres suivantes les noms de deux villes de France :

a, e, e, i, i, o, l, l, n, n, r, r, s, s, t, c.

X
X
X
X
X X X X X X X
X
X
X
X
X

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 4 mars prochain.

Publications officielles

Les travaux de la correction de la route de IV^e classe Rossemaison-Delémont (1^{re} section). Soumissionner jusqu'au 5 mars chez M. l'ingénieur d'arrondissement.

Convocations d'assemblées.

Courtemaiche. — Le 23, à 2 h., pour décider l'installation d'une école complémentaire, s'occuper du taupier et nommer le garde-champêtre ; voter des réparations de chemins.

Courroux. — Le 23, à 11 h., pour statuer sur la demande d'un subside pour les études définitives du tracé de la ligne Delémont-Mervelier.

Seleute. — Le 23, à 2 h., pour nommer une institutrice, décider l'acquisition d'une parcelle de terrain.

Chevenez-Courtedoux. — Assemblée d'arrondissement de l'état-civil le 23, à 3 heures après-midi, à la maison d'école de Chevenez, pour nommer l'officier d'état-civil et le suppléant.

Boécourt. — Le 3, après l'office, pour décider des réparations de chemins, nommer les censeurs et voter des crédits.

— Immédiatement après, assemblée bourgeoise pour décider aussi des réparations de chemins.

Bassecour. — Le 23, à 2 h., pour autoriser le conseil à contracter un emprunt, ratifier un achat de terrain, voter les budgets.

— Immédiatement après, réunion des propriétaires fonciers pour décider si l'on prendra les taupes.

St-Brais. — Dimanche 23, après l'office, assemblée paroissiale pour passer les comptes, voter le budget, remettre des immeubles à bail, renouveler le conseil paroissial.

— Assemblée de la 1^{re} section le lundi 24, à 9 h. du matin, pour passer les comptes, arrêter le budget et la liste des corvées, voter un subside à l'Asile des buveurs etc...

— Assemblée de la 2^e section lundi 24, à 2 h. après midi, dans le même but.

Vellerat. — Le 2 mars, à 2 h., pour nommer la maîtresse de l'école de travail et décider si l'on vent rétablir les hydrantes.

Pleujouse. — Le 2 mars, à 1 h., pour voter un subside pour l'Asile de Courtemelon, décider si l'on nommera un cantonnier, si l'on accordera une prise d'eau et si l'on construira un chemin forestier.

Saignelégier. — Assemblée paroissiale le 2 mars, après l'office à 11 1/2 h., pour adhérer au choix de l'évêque pour la nomination du curé de la paroisse.

Vermes. — Le 1^{er} mars, à midi, pour passer les comptes, nommer un conseiller, voter un subside pour l'Asile des buveurs.

Cote de l'argent

du 19 Février 1902.

Argent fin en grenailles. fr. 98.— le kilo.
Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 100.— le kilo.

Editeur-imprimeur : G. Moritz, gérant.